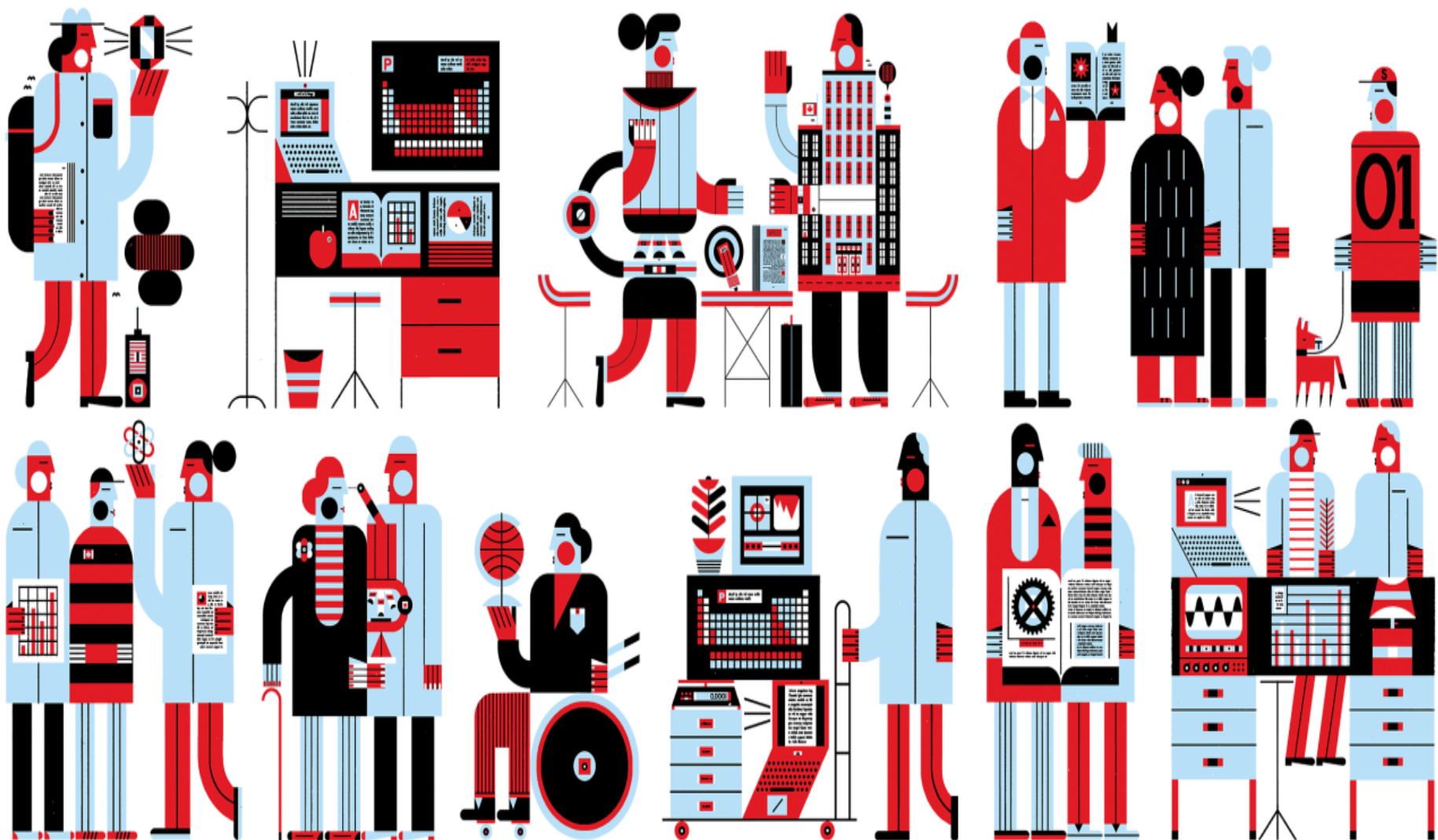




Programme de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche (FONCER)

Session d'information pour les demandeurs potentiels

7 février, 2025

Bienvenue

- Gérante: Judy Paron
- Administrateurs de programme:
 - Guy Faubert (concours)
 - Samantha Gollop (titulaires)
- Assistante de programme:
 - Kelsey Danielli

FONCER@NSERC-CRSNG.GC.CA

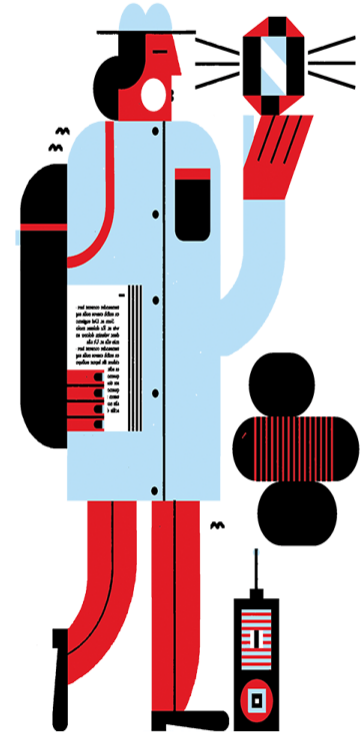
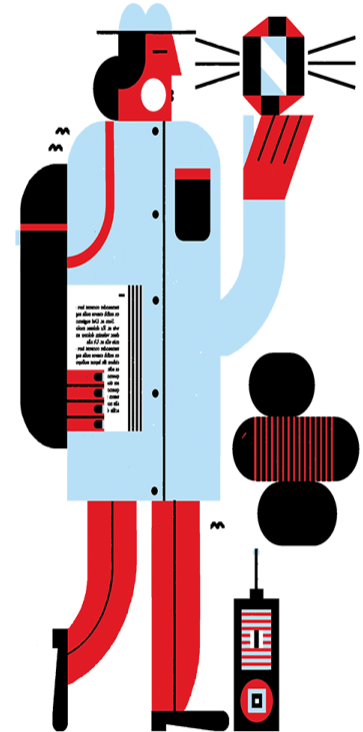
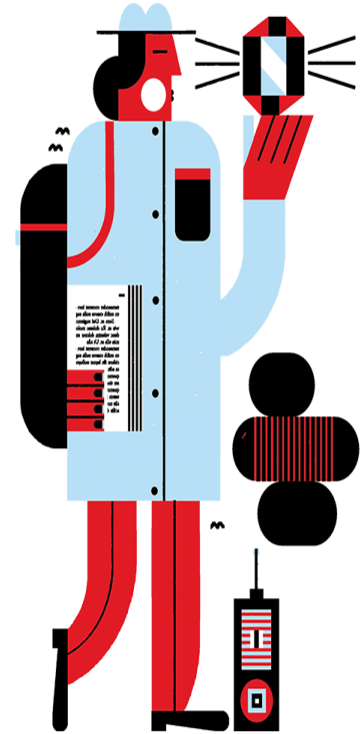


Table des matières

1. Aperçu du programme
2. Processus de demande
3. Statistiques du programme et autres informations



1. Aperçu du programme



Aperçu du programme

Nouveautés

1. Un nombre illimité de lettres d'intention (LI) peut être soumis par une institution. Il n'y a pas de quotas de LI pour les établissements admissibles.
2. L'étape de la LI sera semi-compétitive. Le CRSNG admettra, par le biais d'une évaluation par les pairs utilisant des critères établis, un nombre précis de LI de chaque établissement à l'étape de la demande.
3. Ce n'est que lorsqu'un établissement soumet un nombre de LI supérieur à celui qui lui est alloué que ses LI seront évaluées pour déterminer lesquelles d'entre elles passeront à l'étape de la demande.
4. L'allocation de chaque établissement pour le concours 2026 est affichée sur le site Web PSAB de l'université. Les LI soumises au volet international sont exemptées de l'allocation de l'établissement.
5. Le nombre total de nouvelles subventions FONCER pouvant être attribuées à une institution est plafonné à 3 par année de concours.

Nouveautés - Suite

6. Appel de candidatures en génomique – Concours 2026
 - Le CRSNG financera quatre initiatives FONCER en génomique.
 - Les candidatures seront évaluées selon le processus normal d'évaluation par les pairs de FONCER, mais les candidatures doivent inclure « Génomique » dans le titre.
 - Les LI soumises dans le cadre de l'appel de propositions sur la génomique ne sont pas incluses dans le nombre de LI attribuées à chaque université pour passer à l'étape de la demande.
 - Chaque université peut soumettre jusqu'à deux LI pour l'appel de propositions sur la génomique.

Aperçu du programme

Nouveautés - Suite

7. DRTS

- Les candidats doivent indiquer si la demande de subvention vise à faire progresser un domaine de recherche en technologies sensibles (DRTS). Si tel est le cas, la soumission de formulaires d'attestation sera exigée des chercheurs dont le rôle est défini dans la demande de subvention (pour FONCER, il s'agit uniquement des **candidats** et des **co-candidats**) pour certifier qu'ils ne sont pas actuellement affiliés à, ni ne reçoivent de financement ou de soutien en nature de la part d'une Organisation de recherche nommée (ORN).
- Consultez la liste des Domaines de recherche en technologies sensibles et la liste des ORN pour comprendre quelles versions des listes s'appliquent à ce concours.
- Le demandeur est responsable de la collecte et de la fusion de tous les formulaires d'attestation remplis, en format lecture seule, à soumettre avec la demande de subvention.
- Les formulaires d'attestation ne sont pas exigés des collaborateurs FONCER
- Pour plus de renseignements : Orientations des trois organismes concernant la Politique sur la recherche en technologies sensibles et les responsabilités des chercheurs et les responsabilités des établissements.

Aperçu du programme

Objectifs du programme

Le programme FONCER appuie la formation et le mentorat d'étudiants et de stagiaires postdoctoraux du Canada et d'ailleurs grâce à des programmes de formation novateurs :

- Qui dépassent les normes en matière de formation de stagiaires
- Qui encouragent les approches axées sur la collaboration et l'intégration et relèvent des défis scientifiques de taille;
- Qui aident les nouveaux chercheurs à passer du rôle de stagiaires à celui d'employés productifs au sein de la population active canadienne.

Le CRSNG invite les personnes candidates à présenter leur demande dans la langue de leur choix, soit en français ou en anglais.

Aperçu du programme

Objectifs du programme - Suite

Le programme FONCER favorise :

- Le perfectionnement des compétences techniques et professionnelles
- La mobilité des étudiants
- La collaboration: multisectorielle, nationale et internationale
- La recherche interdisciplinaire
- Équité, diversité et inclusion de l'équipe de recherche et des stagiaires

Aperçu du programme

Valeur des subventions

- Année 1 : Normalement, 150 000 \$ ($\pm$ \$50,000)
 - Années 2 à 6 : Normalement, 300 000 \$ ($\pm$ \$50,000) par année
-
- **Total maximal : 1 650 000 \$ sur 6 ans**
 - Non-renouvelable
 - Date de début: 1^{ier} avril par défaut ou 1^{ier} septembre sur demande

Aperçu du programme

Attentes

- **Le financement pour les années 4 à 6 dépend d'une évaluation favorable du rendement de la part du CRSNG.**
- Les titulaires doivent présenter un rapport d'étape et un rapport final. Un rapport d'amélioration pourrait être requis si le progrès est insuffisant ou s'il y a des lacunes dans l'information présentée dans le rapport d'étape.
- Les titulaires doivent démontrer que les objectifs proposés, le développement de compétences techniques et professionnelles, la mobilité des étudiants aux cycles supérieurs, cibles PHQ, mesures d'EDI, etc., sont atteints.
 - Les expériences de mobilité (échanges , stages, etc.) sont obligatoires pour les étudiants aux cycles supérieurs, et doivent être d'une durée d'au moins 1 mois à la maîtrise et 2 mois au doctorat.
- **Les titulaires de la subvention doivent rendre des comptes et respecter les engagements énoncés dans la proposition.**

Aperçu du programme

Quelles sont les dépenses admissibles?

- Au moins 70 % de la subvention doit être attribuée en allocations aux stagiaires.
 - Un maximum de 30 % de cette portion peut être réparti entre les stagiaires qui ne sont pas inscrits en SNG.
- Un maximum de 30 % de la subvention peut être affecté notamment aux dépenses suivantes :
 - Les déplacements des stagiaires (conférences, échanges, stages, etc.);
 - L'administration du programme de formation (p. ex., le salaire d'un coordonnateur de programme);
 - La diffusion du matériel de formation.
 - Le site web de l'initiative
 - Les frais de déplacement et d'hébergement pour le candidat, les co-candidats, et le coordonnateur de programme pour assister aux activités de l'initiative.
 - etc.

Aperçu du programme

Allocations versées aux stagiaires

- Aucun montant minimal ou maximal
- Les allocations peuvent être complétées par d'autres sources:
 - directeurs de recherche;
 - collaborateurs;
 - bourses.
- Il n'est pas nécessaire de détenir une allocation du programme FONCER pour participer au programme de formation.
- Le programme de formation doit mettre l'accent sur les étudiants des cycles supérieurs, mais il est possible d'appuyer les étudiants de 1^{er} cycle et les stagiaires postdoctoraux.
 - Au moins 60 % des stagiaires doivent provenir des cycles supérieurs

Aperçu du programme

Équipe qui dirige le programme FONCER

- Le programme de formation doit être dirigé par un groupe de chercheurs complémentaires.
- Ils doivent provenir d'établissements canadiens admissibles.
- Dans le cas des demandes interuniversités, au moins un cocandidat doit être issu de chaque établissement participant.
- Les chercheurs unissent leurs efforts pour offrir à un groupe de stagiaires un programme de formation défini.

Aperçu du programme

Équipe qui dirige le programme FONCER

- Le candidat principal doit être professeur à temps plein oeuvrant dans un domaine appuyé par le CRSNG au sein d'une université admissible
 - Si le candidat principal quitte son institution, un remplacement doit être choisi parmi les participants de cette institution
- Au moins 70 % des cocandidats doivent œuvrer en SNG
 - Un chercheur œuvrant en SNG mène la majorité de ses travaux dans des domaines appuyés par le CRSNG, comme en témoigne son dossier de publications/historique de sources de financement.
- À tout moment, un chercheur peut être impliqué dans un maximum de deux octrois/demandes FONCER, et d'un maximum d'un octroi/demande en tant que demandeur ou bénéficiaire.
- **Nouveau!** Si un chercheur est déjà bénéficiaire ou co-bénéficiaire de deux subventions actives, la chronologie pour déterminer l'admissibilité à présenter une nouvelle demande dépend de la date de fin de la plus ancienne des deux subventions.
- La date de fin d'un octroi comprend l'extension d'un an dû à la Covid!

Aperçu du programme

Comité de programme

- Le Comité de programme (CP) est composé de divers intervenants, notamment :
 - Des employeurs éventuels des stagiaires, des collaborateurs, des responsables de l'élaboration de programmes d'études, stagiaires
- Évaluation et orientation du programme de formation FONCER
- Consultez la page web des [lignes directrices relatives au comité de programme](#) pour plus de renseignements

Aperçu du programme

Équité, diversité et inclusion (EDI)

On s'attend que les initiatives FONCER accroîtront l'inclusion et l'avancement de groupes sous-représentés dans les sciences naturelles et le génie, constituant ainsi une façon de promouvoir l'excellence dans la recherche et la formation

- L'équipe (questionnaire de déclaration volontaire)
- Comité de programme
- PHQ
- [Guide du CRSNG pour la prise en compte des considérations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans la recherche](#)

Aperçu du programme

Critères d'évaluation

- Mérite du programme de formation proposé – 50%
- Excellence de l'équipe de chercheuses et chercheurs - 25 %
- Gestion et viabilité à long terme du programme - 25 %

L'accent devrait être mis sur de nouvelles initiatives de formation ; c'est-à-dire que les initiatives CREATE ne peuvent être ni renouvelées ni dupliquées, une nouvelle proposition doit être différente en termes de thème, d'approches de formation et d'équipe candidate des subventions précédentes.

Aperçu du programme

Volets

- **Volet régulier** peut comporter des collaborations avec des universités et des organisations gouvernementales, industrielles et non gouvernementales à l'échelle nationale ou internationale.
- **Volet international** Fondation de recherche allemande, DFG-IRTG, collaborations avec des chercheurs allemands. Le financement peut être aligné avec la durée du programme DFG-IRTG, c.à.d., jusqu'à 9 ans au lieu de 6 ans pour le volet régulier (le montant ne change pas).
- Les demandes au volet international ne sont pas évaluées séparément des demandes au programme régulier.

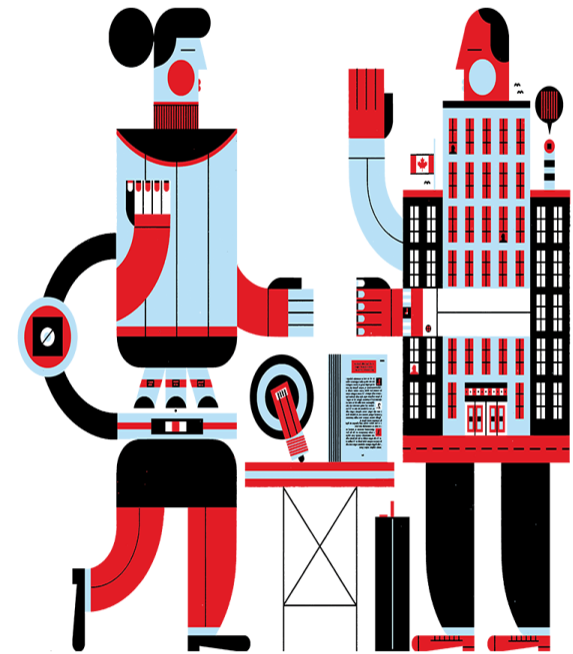
Aperçu du programme

Mobilité - Lieux

- Des expériences de mobilité sont obligatoires pour les étudiants aux cycles supérieurs (minimum d'un mois à la maîtrise et deux mois au doctorat) et sont encouragées mais non obligatoires pour les étudiants au premier cycle et postdoctorants.
- Peuvent avoir lieu en industrie, gouvernement, ONG, sur le terrain, et/ou en milieu académique au Canada ou à l'étranger.
- En raison des questions de conflit d'intérêts, les stagiaires ne peuvent faire un stage dans une entreprise appartenant en tout ou en partie au candidat ou à un cocandidat.
- Afin d'exposer les stagiaires à de nouveaux environnements et pour promouvoir le réseautage, les stages en incubateur universitaire, à des parcs industriels localisés sur campus, ou compagnies démarrées par les stagiaires ne comptent pas.
- Pour le volet international: les durées minimales des stages sont les mêmes, mais ont lieu dans les laboratoires des collaborateurs en Allemagne.

2. Processus de demande

- Étape 1: **Lettre d'intention (LI)**
- Étape 2 : **Demande**



Processus de demande

Étape 1 : Lettre d'intention (LI)

1. Sélection interne à l'université
2. **Nouveau!** Les LI ne sont examinées par le comité de sélection que si le nombre de LI soumises par l'université dépasse le nombre de LI de l'université pouvant être admises à l'étape de la demande.
3. Les procédures de la LI s'appliquent à la fois au volet régulier et international. Pour le volet international, le titre doit faire référence au volet international.
4. À l'étape de la LI, la soumission du candidat est transmise directement au CRSNG par le Système en ligne du CRSNG sans intervention du bureau des subventions de recherche.

Processus de demande

Étape 1: Lettre d'intention (LI)

Processus et critères de sélection

- Tous les candidats doivent soumettre une LI - volets international et régulier
- Examen du comité de sélection - Pour les universités soumettant un nombre de LI supérieur à leur allocation
 - Mérite du programme de formation proposé (60 %)
 - Excellence de l'équipe de chercheuses et chercheurs (40 %)
- Commentaires du comité: seulement les LI examinées par le comité

Processus de demande

Étape 1: Lettre d'intention (LI)

Formulaire 187: LI de présenter une demande FONCER

- Liste des codemandeurs (min 1, max 10)
- Collaborateurs
- Suggestions des évaluateurs externes (8)
 - Deux du Canada et au moins un de l'étranger
 - Les LI ne sont PAS envoyées à des fins d'examen externe

Processus de demande

Étape 1: Lettre d'intention (LI)

- Formulaire de données personnelles (formulaire 100) – demandeur seulement
- Lettre du vice-président de la recherche de l'université responsable :
 - Indiquez le nombre total de lettres d'intention que l'université soumettra cette année de concours.
 - Ne fournissez pas de détails de soutien, car ceux-ci seront inclus dans la lettre de soutien fournie à l'étape de la demande.
 - La lettre est destinée uniquement à des fins administratives du CRSNG et ne doit pas dépasser une page. La lettre doit être rédigée sur du papier à en-tête, signée et enregistrée dans un format de document portable (PDF).

Processus de demande

Étape 1: Lettre d'intention (LI)

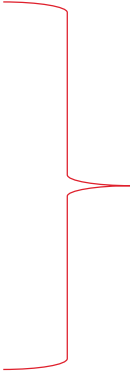
Aperçu du programme de formation (**Nouveau!** max 3 pages)

- Objectifs, nouveauté, en quoi le programme constitue une meilleure préparation des stagiaires à leur carrière, implication des parties prenantes, description des futurs employeurs potentiels et description des perspectives d'emploi des stagiaires
- Les objectifs de recrutement annuels, la formation professionnelle et technique et les expériences de mobilité doivent être décrits.
- **Nouveau!** Les propositions qui incluent des activités de recherche autochtones doivent décrire les mesures qui seront prises pour répondre aux besoins et aux priorités de la communauté et/ou des partenaires. Consultez la page Web sur la [recherche autochtone](#) pour plus d'informations.
- Les initiatives FONCER ne sont pas renouvelables. Les bénéficiaires et les co-bénéficiaires précédents de FONCER doivent décrire en quoi cette candidature diffère de celles précédemment financées en termes de participants, d'approche de formation, de thème et de sujet.

Processus de demande

Étape 1: Lettre d'intention (LI)

Excellence de l'équipe proposée (max 3 pages)

- Complémentarités
 - Compétences
 - Rôles, responsabilités
 - Expérience en formation et mentorat
- 
- L'EDI devrait être pris en compte

Processus de demande

Étape 2: Demande (par invitation)

Processus et critères de sélection

- Mérite du programme de formation proposé – 50%
- Excellence de l'équipe de chercheuses/chercheurs - 25 %
- Gestion et viabilité à long terme du programme - 25 %

Processus de demande

Étape 2: Demande

- Formulaire de données personnelles (formulaire 100) pour le demandeur
- Formulaire de données personnelles (formulaire 100), ou CCV, ou CV ordinaire pour tous les codemandeurs (max 10)
- Questionnaire de déclaration volontaire pour le demandeur et les co-demandeurs
 - Pour plus d'informations, consultez [la FAQ sur le questionnaire de déclaration volontaire](#)
 - La demande ne peut être soumise que si et seulement si le demandeur et tous les codemandeurs remplissent ce questionnaire
- **Nouveau!** Formulaires d'attestation DRTS pour le demandeur et les codemandeurs s'ils travaillent dans un DRTS
- Une lettre de soutien de l'université du candidat principal
- Jusqu'à 3 lettres de soutien de collaborateurs

Processus de demande

Étape 2: Demande

Formulaire 102, Demande de subvention FONCER

- Profil de la demande
- Sommaire de la proposition en langage clair
- Cocandidats et collaborateurs
- Dépenses prévues

Processus de demande

Étape 2: Demande

Proposition du programme de formation en recherche

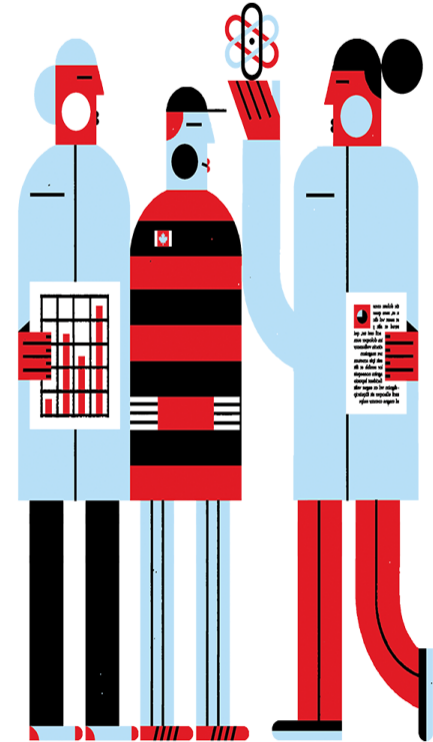
- En formule libre, 14 pages + 1 page pour les références
- Objectifs
- Éléments du programme de formation
- Nombre estimatif de stagiaires
- Perspectives d'emploi
- Comité de programme
- Liste des livrables – utilisé par le CRSNG pour évaluer le rendement de l'initiative aux rapports d'étape.

Processus de demande

Étape 2 : Demande

- Justification du budget (formule libre, 2 pages)
- Appui d'autres sources (formule libre, 2 pages)
- Au plus une lettre d'appui de l'université principale :
 - Liste des contributions de l'université
 - Description détaillée de son appui
 - Participation au programme de formation
 - Plans pour assurer la viabilité du programme
- La demande est présentée par le bureau des subventions de recherche de l'université principale

3. Statistiques sur les concours et autres informations



Statistiques sur les concours

	2021	2022	2023	2023 – Quantique	2024	2025
Nombre de lettres d'intention reçues	118	123	123	17	97	127
Nombre de candidats invités à présenter une demande	38	43	51	9	41	127
Nombre de demandes reçues	37	42	49	9	38	94
Nombre de subventions accordés	13	13	17	3	17	À voir

Autres informations

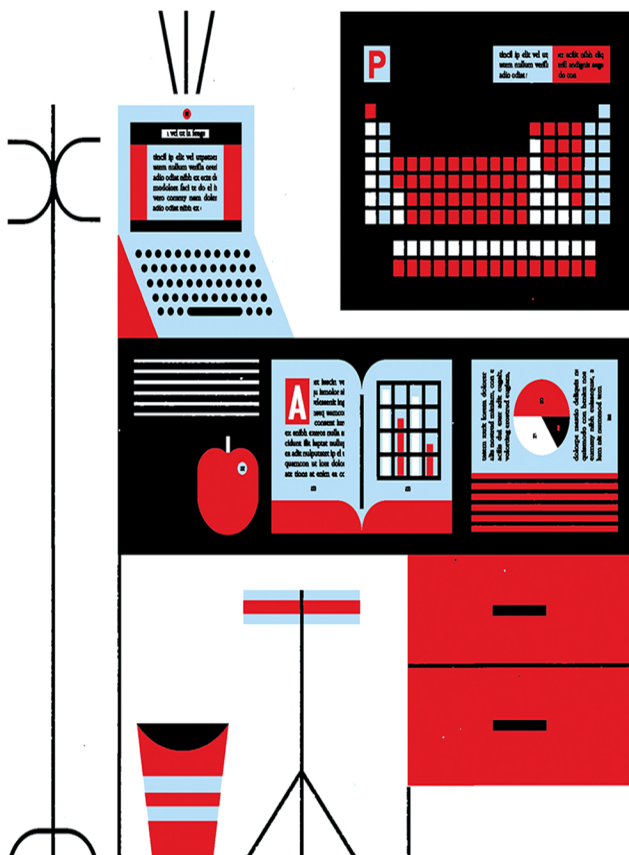
Dates importantes

- mars/avril, 2025 : Date limite de présentation des lettres d'intention (universités)
- 1^{er} mai, 2025 : Date limite de présentation des lettres d'intention (CRSNG)
- 22 sep., 2025 : Date limite de présentation des demandes (CRSNG)
- mars 2026 : Divulgence des résultats

Autres informations

Renseignements supplémentaires

- [Description du Programme FONCER](#)
- [Foire aux questions](#)
- Responsables des subventions à votre université
- L'équipe FONCER
 - Courriel : foncer@nserc-crsng.gc.ca



Des questions?

L'Équipe FONCER

FONCER@nserc-crsng.gc.ca

Communiquez avec nous.



@crsng_nserc



facebook.com/crsngcanada